



2017/2254(INI)

7.3.2018

AMENDEMENTS

1 - 219

Projet de rapport
Karin Kadenbach

Plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens
(2017/2254 (INI))

Amendement 1
Paul Brannen

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'utilisation chez les animaux de rente destinés à l'alimentation humaine des antimicrobiens importants pour la santé humaine, publiées en 2017,*

Or. en

Amendement 2
Paul Brannen

Proposition de résolution
Visa 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport de synthèse des réponses de la fédération des vétérinaires d'Europe à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et à l'Agence européenne des médicaments (EMA) concernant l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux de rente^{1 bis},*

^{1 bis} Fédération des vétérinaires d'Europe, 2016: Antimicrobial use in food-producing animals, replies to questions of EFSA/EMA («Utilisation des antimicrobiens chez les animaux de rente, réponses aux questions de l'EFSA et de l'EMA»)

Amendement 3

Fredrick Federley, Frédérique Ries, Pavel Poc, Gerben-Jan Gerbrandy, Anneli Jäätteenmäki

Proposition de résolution

Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la résolution du Parlement européen du 26 novembre 2015 sur une nouvelle stratégie pour le bien-être animal au cours de la période 2016-2020,*

Amendement 4

Karin Kadenbach, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc

Proposition de résolution

Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'article d'intérêt général de janvier 2018 du volume 38, n° 1, intitulé «The Role of the European Food Safety Authority (EFSA) in the Fight against Antimicrobial Resistance (AMR)» («Le rôle de l'Autorité européenne de sécurité des aliments dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens»),*

Amendement 5

Karin Kadenbach, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc, Miriam Dalli

Proposition de résolution
Visa 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la feuille de route pour une approche stratégique concernant les produits pharmaceutiques dans l'environnement et le projet actuel d'approche stratégique concernant les produits pharmaceutiques dans l'environnement^{1 bis},*

1 bis

https://ec.europa.eu/info/consultations/public-consultation-pharmaceuticals-environment_fr

Or. en

Amendement 6

Karin Kadenbach, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc, Miriam Dalli

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux médicaments vétérinaires [COM(2014)558 final],*

Or. en

Amendement 7

Karin Kadenbach, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc, Miriam Dalli

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'avis scientifique conjoint de l'EFSA et de l'EMA de janvier 2017 sur les mesures visant à réduire l'utilisation des antimicrobiens et la nécessité de les utiliser chez les animaux de rente (avis «RONAFA»),*

Or. en

Amendement 8
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la résolution de la 70^e Assemblée mondiale de la santé du 29 mai 2017 sur l'amélioration de la prévention, du diagnostic et du traitement de l'état septique,*

Or. en

Amendement 9
Karin Kadenbach, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc, Miriam Dalli

Proposition de résolution
Visa 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la publication du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), de l'EFSA et de l'EMA sur les corrélations possibles entre la consommation d'agents antimicrobiens et*

l'apparition d'une résistance aux antimicrobiens chez les animaux de rente et chez les humains, qui comprend un premier rapport conjoint de 2015 (JIACRA I) et un deuxième datant de 2017 (JIACRA II),

Or. en

Amendement 10
Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire sur les options de l'Union européenne pour améliorer l'accès aux médicaments [2016/2057(INI)],*

Or. en

Amendement 11
Alojz Peterle

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport de l'ECDC de 2016 sur la surveillance de la résistance aux antimicrobiens en Europe,*

Or. en

Amendement 12

Karin Kadenbach, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport de l'ECDC de 2016 sur la surveillance de la résistance aux antimicrobiens en Europe,*

Or. en

Amendement 13
Annie Schreijer-Pierik

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport 2016 du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) sur la surveillance de la résistance aux antimicrobiens en Europe,*

Or. nl

Amendement 14
Karin Kadenbach, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland

Proposition de résolution
Visa 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport scientifique de l'EFSA et de l'ECDC, publié en février 2018 et intitulé «The European Union summary report on antimicrobial resistance in zoonotic and indicator*

bacteria from humans, animals and food in 2016» (Rapport de synthèse de l'Union européenne sur la résistance aux antimicrobiens dans les bactéries zoonotiques et indicatrices chez l'homme, l'animal et dans les aliments en 2016)^{1 bis},

1 bis

<http://www.efsa.europa.eu/en/press/news/180227>

Or. en

Amendement 15

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que l'utilisation excessive et inappropriée d'antibiotiques et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

Amendement

A. considérant que l'utilisation excessive et inappropriée d'antibiotiques *ou de substances potentialisant les effets indésirables des antibiotiques, en santé humaine, animale et dans les élevages*, et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

Or. fr

Amendement 16

Urszula Krupa

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que l'utilisation excessive et inappropriée d'antibiotiques et

Amendement

A. considérant que l'utilisation excessive et inappropriée d'antibiotiques,

les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

notamment dans le cadre des processus d'élevage (antibiotiques utilisés à des fins prophylactiques et comme facteurs de croissance), et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

Or. pl

Amendement 17

Fredrick Federley, Gerben-Jan Gerbrandy, Frédérique Ries, Ulrike Müller, Lieve Wierinck, Jan Huitema, Anneli Jäätteenmäki, Nils Torvalds

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que l'utilisation excessive et *inappropriée* d'antibiotiques et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

Amendement

A. considérant que l'utilisation excessive et *incorrecte* d'antibiotiques et les mauvaises pratiques de contrôle des infections *dans la médecine tant humaine que vétérinaire* ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

Or. en

Amendement 18

Tiemo Wölken

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que l'utilisation excessive et inappropriée d'antibiotiques et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

Amendement

A. considérant que l'utilisation excessive et inappropriée d'antibiotiques *chez les êtres humains et les animaux* et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une

menace considérable pour l'humanité;

Or. de

Amendement 19
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que l'utilisation excessive et inappropriée d'antibiotiques et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour *l'humanité*;

Amendement

A. considérant que l'utilisation excessive et inappropriée d'antibiotiques et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour *la santé tant humaine qu'animale*;

Or. en

Amendement 20
Renate Sommer

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que l'utilisation *excessive et* inappropriée d'antibiotiques et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

Amendement

A. considérant que l'utilisation inappropriée d'antibiotiques et les mauvaises pratiques de contrôle des infections ont fait progressivement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) une menace considérable pour l'humanité;

Or. de

Amendement 21
Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que, chez l'être humain, la moitié des prescriptions d'antibiotiques sont inefficaces, et que le quart des antibiotiques prescrits sont mal administrés; que 30 % des patients hospitalisés se voient administrer des antibiotiques et que les bactéries multirésistantes représentent une menace particulière dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou pour les patients dont les soins imposent d'utiliser des dispositifs tels que des respirateurs ou des cathéters sanguins;

Or. en

Amendement 22
Paul Brannen

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que l'existence d'une corrélation entre la résistance aux antibiotiques décelée chez les animaux de rente (comme le poulet de chair) et l'apparition d'une grande partie des infections chez l'homme découlant de la manipulation, de la préparation et de la consommation de la viande de ces animaux est également confirmée par les agences de l'Union européenne^{1 bis};

^{1 bis} Autorité européenne de sécurité des aliments, Centre européen de prévention et de contrôle des maladies; 2016: «The European Union summary report on antimicrobial resistance in zoonotic and

indicator bacteria from humans, animals and food in 2014» (Rapport de synthèse de l'Union européenne sur la résistance aux antimicrobiens dans les bactéries zoonotiques et indicatrices chez l'homme, l'animal et dans les aliments en 2014)

Or. en

Amendement 23
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que les antibiotiques continuent d'être utilisés dans l'élevage afin de compenser le manque d'hygiène et de prévention des maladies plutôt qu'en cas de nécessité médicale, ce qui contribue à l'émergence de bactéries résistantes aux antimicrobiens chez l'animal pouvant être transmises à l'homme;

Or. en

Amendement 24
Tiemo Wölken

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que l'utilisation prudente des antibiotiques ainsi que la prévention et la lutte contre les infections dans l'ensemble des secteurs de la santé, y compris la santé animale, sont les pierres angulaires d'une prévention efficace du développement et de la transmission de

bactéries résistantes aux antibiotiques;

Or. en

Amendement 25
Alojz Peterle

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que l'utilisation prudente des antibiotiques ainsi que la prévention et la lutte contre les infections dans l'ensemble des secteurs de la santé sont les pierres angulaires d'une intervention efficace visant à prévenir la sélection et la transmission de bactéries résistantes aux antibiotiques;

Or. en

Amendement 26

Karin Kadenbach, Soledad Cabezón Ruiz, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Gesine Meissner, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland, Miriam Dalli

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que 20 % au moins des infections nosocomiales sont susceptibles d'être prévenues grâce à des programmes durables et protéiformes de prévention et de maîtrise des infections^{1 bis};

1 bis

<https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/me>

Or. en

Amendement 27

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que l'utilisation abusive d'antiseptiques appauvrit les flores saines, première barrière aux bactéries susceptibles d'être résistantes aux antibiotiques

Or. fr

Amendement 28

Biljana Borzan

Proposition de résolution

Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que les outils de diagnostic rapide ont le potentiel de limiter le recours excessif aux antibiotiques et le risque de développer une résistance aux antimicrobiens;

Or. en

Amendement 29

Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution

Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A ter. considérant que plusieurs pays en provenance desquels l'Union européenne importe des produits d'origine animale destinés à la consommation continuent d'utiliser des antibiotiques dans l'agriculture à titre d'hormones de croissance; que, jusqu'en avril 2017, la colistine, un produit pharmaceutique de dernier recours, était utilisée pour l'alimentation animale en Chine, et a depuis lors été introduite à des fins thérapeutiques chez l'homme; que l'utilisation de la colistine dans l'agriculture a été associée au développement de bactéries dotées d'un gène résistant à la colistine connu sous le nom de «mcr-1»^{1 bis};

*^{1 bis} Wang, Yang, et al. «Prevalence, Risk Factors, Outcomes, and Molecular Epidemiology of Mcr-1 -Positive Enterobacteriaceae in Patients and Healthy Adults from China: an Epidemiological and Clinical Study.» (Prévalence, facteurs de risque, résultats et épidémiologie moléculaire du mcr-1 - entérobactérie positive chez les patients et les adultes chinois en bonne santé: étude épidémiologique et clinique), *The Lancet Infectious Diseases*, vol. 17, n° 4, 2017, pp. 390 à 399., doi:10.1016/s1473-3099(16)30527-8.*

Or. en

Amendement 30

Paul Brannen

Proposition de résolution

Considérant A ter (nouveau)

A ter. considérant que des études^{1 bis} ont montré que l'exposition à des herbicides et à leurs formules commerciales, dont la concentration est comparable à celle associée à la dose d'application habituellement utilisée sur les terres agricoles, peut augmenter la tolérance aux antibiotiques des bactéries agressives;

^{1 bis} Kurenbach at al., 2015: Sublethal exposure to Commercial Formulations of the Herbicides Dicamba, 2,4-Dichlorophenoxyacetic Acid, and Glyphosate Cause Changes in Antibiotic Susceptibility in Escherichia coli and Salmonella enterica (L'exposition sublétales aux formulations commerciales des herbicides de type dicamba, acide 2,4-dichlorophénoxyacétique et glyphosate modifie la sensibilité aux antibiotiques de Escherichia coli et de Salmonella enteric)

Or. en

Amendement 31

Karin Kadenbach, Rory Palmer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Renate Sommer, Pavel Poc, Jytte Guteland, Miriam Dalli

Proposition de résolution

Considérant A ter (nouveau)

A ter. considérant que l'utilisation prudente des antibiotiques ainsi que la prévention des infections et la lutte contre celles-ci dans l'ensemble des secteurs de la santé sont les pierres angulaires d'une prévention efficace du développement et de la transmission de bactéries résistantes aux antibiotiques;

Amendement 32

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A ter. considérant que des produits phytosanitaires utilisés à grande échelle, comme le glyphosate, ont un effet secondaire antimicrobien dont l'impact n'est absolument pas évalué

Or. fr

Amendement 33

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A quater. considérant que des thérapies alternatives sont disponibles et en cours de développement, comme la phagothérapie

Or. fr

Amendement 34

Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution

Amendement

B. considérant que la mauvaise utilisation des antibiotiques érode leur

B. considérant que la mauvaise utilisation des antibiotiques érode leur

efficacité et facilite la propagation de bactéries très résistantes, et particulièrement résistantes aux antibiotiques de dernier recours; considérant que selon les données de l'OCDE, le nombre de décès potentiellement dus à la RAM sur la planète est estimé à 700 000 par an;

efficacité et facilite la propagation de bactéries très résistantes, et particulièrement résistantes aux antibiotiques de dernier recours; considérant que selon les données de l'OCDE, le nombre de décès potentiellement dus à la RAM sur la planète est estimé à 700 000 par an; ***considérant que 25 000 de ces décès surviennent sur le territoire de l'Union européenne et que les autres cas se produisent en dehors de celui-ci, rendant par conséquent essentielle une coopération internationale eu égard aux politiques de développement, à la coordination et au suivi en matière de RAM;***

Or. en

Amendement 35

Fredrick Federley, Gerben-Jan Gerbrandy, Frédérique Ries, Ulrike Müller, Lieve Wierinck, Jan Huitema, Anneli Jäätteenmäki

Proposition de résolution Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que ***la mauvaise utilisation*** des antibiotiques érode leur efficacité et facilite la propagation de bactéries très résistantes, et particulièrement résistantes aux antibiotiques de dernier recours; considérant que selon les données de l'OCDE, le nombre de décès potentiellement dus à la RAM sur la planète est estimé à 700 000 par an;

Amendement

B. considérant que ***l'utilisation incorrecte*** des antibiotiques érode leur efficacité et facilite la propagation de bactéries très résistantes, et particulièrement résistantes aux antibiotiques de dernier recours; considérant que selon les données de l'OCDE, le nombre de décès potentiellement dus à la RAM sur la planète est estimé à 700 000 par an;

Or. en

Amendement 36

Christel Schaldemose, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que la mauvaise utilisation des antibiotiques érode leur efficacité et facilite la propagation de **bactéries** très **résistantes**, et particulièrement **résistantes** aux antibiotiques de dernier recours; considérant que selon les données de l'OCDE, le nombre de décès potentiellement dus à la RAM sur la planète est estimé à 700 000 par an;

Amendement

B. considérant que la mauvaise utilisation des antibiotiques érode leur efficacité et facilite la propagation de **microbes** très **résistants**, et particulièrement **résistants** aux antibiotiques de dernier recours; considérant que selon les données de l'OCDE, le nombre de décès potentiellement dus à la RAM sur la planète est estimé à 700 000 par an;

Or. en

Amendement 37
Renate Sommer

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que la mauvaise utilisation des antibiotiques érode leur efficacité et facilite la propagation de bactéries très résistantes, et particulièrement résistantes aux antibiotiques de dernier recours; considérant que selon les données de l'OCDE, le nombre de décès potentiellement dus à la RAM sur la planète est estimé à 700 000 par an;

Amendement

(Ne concerne pas la version française.)

Or. de

Amendement 38
Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que la RAM pourra provoquer jusqu'à 10 millions de décès par an en 2050 si aucune mesure n'est prise; que 9 millions de ces décès estimés surviendraient hors de l'Union, dans les pays en développement, en particulier en Asie et en Afrique; que les infections et la résistance aux antimicrobiens sont contagieuses et se propagent facilement, rendant nécessaire et urgent de prendre des mesures à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 39

Karin Kadenbach, Renate Sommer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland, Miriam Dalli

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que les vaccinations et les outils de diagnostic rapide ont le potentiel de limiter le recours excessif aux antibiotiques; que les outils de diagnostic rapide permettent aux professionnels des soins de santé de diagnostiquer rapidement un patient atteint d'une infection bactérienne ou virale et, par conséquent, de réduire la mauvaise utilisation des antibiotiques et le risque de développer une résistance^{1 bis};

^{1 bis} ***Lignes directrices mondiales de l'OMS pour la prévention des infections sur le site opératoire (2016), disponibles en anglais: <http://www.who.int/gpsc/ssi-guidelines/en/>***

Or. en

Amendement 40
Bolesław G. Piecha

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que la propagation continue de bactéries hautement résistantes pourrait rendre impossible, à l'avenir, l'administration de soins de santé efficaces dans le cadre d'opérations invasives ou de traitements bien établis à certains groupes de patients nécessitant une radiothérapie, une chimiothérapie ou des greffes;

Or. en

Amendement 41
Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B ter. considérant que les bactéries sont en évolution permanente, que la recherche et le développement ainsi que la réglementation constituent des processus complexes, que certaines infections sont parfois rares et que les retours escomptés sur certains antimicrobiens demeurent limités;

Or. en

Amendement 42
Annie Schreijer-Pierik

PE619.155v01-00

22/113

AM\1147800FR.docx

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que les infections associées aux soins de santé sont souvent dues à des bactéries résistantes aux antibiotiques; considérant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) estime qu'environ 4 millions de patients contractent une infection associée aux soins de santé chaque année dans l'Union, et **qu'environ** 37 000 décès résultent directement de ces infections;

Amendement

C. considérant que les infections associées aux soins de santé sont souvent dues à des bactéries résistantes aux antibiotiques; considérant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) estime qu'environ 4 millions de patients contractent une infection associée aux soins de santé chaque année dans l'Union, et **qu'au moins** 37 000 décès résultent directement de ces infections; **qu'il est possible que le nombre de ces décès soit plus élevé encore; que la statistique présentée précédemment de 25 000 décès dans l'Union s'est révélée être nettement sous-évaluée;**

Or. nl

Amendement 43
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que les infections associées aux soins de santé sont **souvent** dues à **des** bactéries résistantes aux antibiotiques; considérant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) estime qu'environ 4 millions de patients contractent une infection associée aux soins de santé chaque année dans l'Union, et qu'environ 37 000 décès résultent directement de ces infections;

Amendement

C. considérant que les infections associées aux soins de santé sont dues à **l'absence de mesures préventives, laquelle entraîne souvent l'apparition de** bactéries résistantes aux antibiotiques; considérant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) estime qu'environ 4 millions de patients contractent une infection associée aux soins de santé chaque année dans l'Union, et qu'environ 37 000 décès résultent directement de ces infections; **considérant que 20 % au moins des infections**

associées aux soins de santé sont susceptibles d'être prévenues grâce à des programmes durables et protéiformes de prévention et de maîtrise des infections;

Or. en

Amendement 44
Alojz Peterle

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que les infections associées aux soins de santé sont souvent dues à des bactéries résistantes aux antibiotiques; considérant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) estime qu'environ 4 millions de patients contractent une infection associée aux soins de santé chaque année dans l'Union, et qu'environ 37 000 décès résultent directement de ces infections;

Amendement

C. considérant que les infections associées aux soins de santé sont souvent dues à des bactéries résistantes aux antibiotiques *et à des pratiques d'hygiène insuffisantes, en particulier dans les hôpitaux*; considérant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) estime qu'environ 4 millions de patients contractent une infection associée aux soins de santé chaque année dans l'Union, et qu'environ 37 000 décès résultent directement de ces infections;

Or. en

Amendement 45

Karin Kadenbach, Soledad Cabezón Ruiz, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Gesine Meissner, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que les infections associées aux soins de santé *sont souvent dues à des* bactéries résistantes aux

Amendement

C. considérant que les infections associées aux soins de santé *surviennent du fait de l'absence de mesures*

antibiotiques; considérant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) estime qu'environ 4 millions de patients contractent une infection associée aux soins de santé chaque année dans l'Union, et qu'environ 37 000 décès résultent directement de ces infections;

préventives, ce qui entraîne l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques; considérant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) estime qu'environ 4 millions de patients contractent une infection associée aux soins de santé chaque année dans l'Union, et qu'environ 37 000 décès résultent directement de ces infections;

Or. en

Amendement 46
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que le manque d'accès à des antibiotiques efficaces dans les pays en développement provoque toujours plus de décès que la RAM, étant entendu que les mesures de lutte contre la RAM qui sont trop axées sur la restriction de l'accès aux antibiotiques peuvent amplifier une crise déjà profonde dans le domaine de l'accès aux médicaments, laquelle occasionne aujourd'hui plus d'un million de décès chez l'enfant de moins de cinq ans; qu'il est nécessaire que les mesures de lutte contre la RAM visent à garantir un accès durable pour tous, c'est-à-dire pour toutes les personnes nécessitant un traitement, sans pour autant recourir aux antibiotiques de manière excessive;

Or. en

Amendement 47
Christel Schaldemose, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que plusieurs États membres enregistrent une prolifération rapide de champignons multirésistants, ce qui augmente sérieusement la durée des hospitalisations et le taux de mortalité des patients infectés; que le centre américain de contrôle et de prévention des maladies a permis de prendre conscience de ce phénomène; que cette question en particulier est éminemment absente du plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens;

Or. en

Amendement 48
Mireille D'Ornano

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que les campagnes de prévention menées dans certains États membres ayant pour objectif d'éviter un recours systématique aux antibiotiques dans le traitement des affections bénignes ont pour le moment produit des résultats contrastés, n'entraînant pas une baisse significative du recours aux antibiotiques, les comportements des patients comme des médecins prescripteurs ayant peu tendance à évoluer ;

Or. fr

Amendement 49

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Renate Sommer, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Miriam Dalli

Proposition de résolution

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant qu'il a été prouvé que les programmes de dépistage actif dotés d'outils de diagnostic rapide contribuent de manière significative à la lutte contre les infections nosocomiales ainsi qu'à la réduction de leur propagation au sein des hôpitaux et entre les patients^{1 bis};

^{1 bis} Celsus Academie voor Betaalbare zorg. Cost-effectiveness of policies to limit antimicrobial resistance in dutch healthcare organisations (Rapport coût-efficacité des politiques visant à limiter la résistance aux antimicrobiens dans les établissements de santé néerlandais), rapport de recherche, janvier 2016, disponible à l'adresse suivante: <https://goo.gl/wAeN3L>

Or. en

Amendement 50

Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que l'utilisation de composés antibiotiques dans des produits de consommation non cliniques augmente le risque d'apparition de souches bactériennes résistantes aux médicaments^{2 bis};

2 bis

http://ec.europa.eu/health/ph_risk/committees/04_scenihhr/docs/scenihhr_o_021.pdf

Or. en

Amendement 51
Renate Sommer

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant qu'une bonne hygiène des mains, sous la forme d'un lavage et d'un séchage efficaces des mains, peut contribuer à prévenir la transmission de maladies infectieuses et la RAM;

Or. en

Amendement 52

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Renate Sommer, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C ter. considérant que l'utilisation d'appareils médicaux peut prévenir les infections du site opératoire et, par conséquent, prévenir et maîtriser le développement de la RAM^{1 bis};

^{1 bis} Lignes directrices mondiales de l'OMS pour la prévention des infections sur le site opératoire (2016), disponibles en anglais: <http://www.who.int/gpsc/ssi->

Amendement 53
Renate Sommer

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

Amendement

D. considérant que si cette tendance se poursuit, la résistance aux antimicrobiens pourrait causer davantage de décès que le cancer à l'horizon 2050⁴;

supprimé

⁴ https://amr-review.org/sites/default/files/160525_Final%20paper_with%20cover.pdf

Amendement 54
Christofer Fjellner

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que l'ECDC et l'EFSA ont confirmé une nouvelle fois que la résistance aux antimicrobiens constitue l'un des plus grands dangers pour la santé publique^{4 bis};

^{4 bis}

<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.2903/j.efsa.2018.5182/epdf>

Amendement 55

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que la résistance aux antimicrobiens est aussi transmissible que les infections concernées

Or. fr

Amendement 56

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Rory Palmer, Jytte Guteland, Pavel Poc

Proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que la tuberculose pharmaco-résistante est l'une des principales causes de mortalité découlant de la RAM;

Or. en

Amendement 57

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution

Amendement

E. considérant que la Banque mondiale, dans son rapport mentionné ci-dessus, signale que d'ici à 2050, les infections pharmacorésistantes pourraient

E. considérant que la Banque mondiale, dans son rapport mentionné ci-dessus, signale que d'ici à 2050, les infections pharmacorésistantes pourraient

entraîner des préjudices économiques à l'échelle mondiale *du même ordre de grandeur que ceux causés par la crise financière de 2008*;

entraîner des préjudices économiques à l'échelle mondiale, *favorisés par deux phénomènes nouveaux : d'une part la fabrication désormais très concentrée des principes actifs antibiotiques en Chine et en Inde qui fait peser des risques de dépendance économique et sanitaire sur les Etats membres ; et d'autre part, l'arrivée massive et récente en Europe de migrants porteurs de tuberculose multirésistante ou de pathologies graves alors qu'elles sont ordinairement bénignes en Europe ;*

Or. fr

Amendement 58

Lynn Boylan

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que la Banque mondiale, dans son rapport mentionné ci-dessus, signale que d'ici à 2050, les infections pharmacorésistantes pourraient entraîner des préjudices économiques à l'échelle mondiale du même ordre de grandeur que ceux causés par la crise financière de 2008;

Amendement

E. considérant que la Banque mondiale, dans son rapport mentionné ci-dessus, signale que d'ici à 2050, les infections pharmacorésistantes pourraient entraîner des préjudices économiques à l'échelle mondiale du même ordre de grandeur que ceux causés par la crise financière de 2008 *et précipiter plus de 28 millions de personnes dans une pauvreté extrême*;

Or. en

Amendement 59

Michel Dantin

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

E bis. considérant que l'approche « Une seule santé » vise à préserver l'efficacité des traitements des infections chez l'homme comme chez l'animal, à endiguer l'apparition et la propagation de la résistance aux antimicrobiens et à renforcer le développement et la disponibilité de nouveaux antimicrobiens efficaces dans l'Union et dans le reste du monde ;

Or. fr

Amendement 60

Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

E bis. considérant que les «Conclusions du Conseil sur les prochaines étapes de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans le cadre du concept “Une seule santé”»^{2 bis} demandent à la Commission européenne et aux États membres d'harmoniser, dans le cadre du réseau «Une seule santé» sur la résistance aux antimicrobiens, les programmes de recherche stratégique des initiatives existantes de l'Union en matière de recherche et de développement portant sur les nouveaux antibiotiques, solutions de substitution et diagnostics;

^{2 bis}

<http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/06/17/epsco-conclusions-antimicrobial-resistance/>

Or. en

Amendement 61
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que la RAM doit être perçue et comprise à la fois comme un danger pour la santé de l'homme, de l'animal et de la planète et comme une menace directe envers plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) qui figurent dans le programme de développement durable universel à l'horizon 2020, notamment les ODD n° 1, 2, 3 et 6;

Or. en

Amendement 62
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reconnaît le droit fondamental des citoyens à la santé et à un traitement médical; que le droit à la protection de la santé fait référence au droit économique, social et culturel à un niveau minimal universel de soins de santé auquel toutes les personnes ont droit;

Or. pl

Amendement 63

Fredrick Federley, Frédérique Ries, Gerben-Jan Gerbrandy, Lieve Wierinck, Anneli Jäätteenmäki

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que l'accès insuffisant à des antibiotiques efficaces dans les pays en développement provoque toujours plus de décès que la RAM; que la RAM met en péril la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable figurant dans le programme à l'horizon 2030;

Or. en

Amendement 64

Rory Palmer

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que toute stratégie de l'Union concernant la RAM doit essentiellement reposer sur la formation continue des professionnels des soins de santé aux dernières évolutions de la recherche et aux bonnes pratiques en matière de prévention et de propagation de la RAM;

Or. en

Amendement 65

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que l'Assemblée mondiale de la santé estime que l'état septique, une réaction syndromique mortelle à la plupart des maladies infectieuses, provoque environ 6 millions de décès dans le monde chaque année, dont la plupart sont susceptibles d'être prévenus;

Or. en

Amendement 66

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que l'ECDC, l'EFSA et l'EMA travaillent actuellement sur un mandat commun visant à fournir des indicateurs de résultats concernant la consommation d'antimicrobiens et la RAM chez les animaux de rente et chez les humains;

Or. en

Amendement 67

Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que la nature nous offre une multitude d'antibiotiques puissants, et que cette source pourrait être

bien plus exploitée qu'elle ne l'est actuellement;

Or. en

Amendement 68

Fredrick Federley, Pavel Poc, Frédérique Ries, Gerben-Jan Gerbrandy, Ulrike Müller, Jan Huitema, Anneli Jäätteenmäki

Proposition de résolution

Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E ter. considérant que les mesures visant à réduire le recours aux antimicrobiens à des fins vétérinaires sont inégales selon les pays de l'Union, comme le montrent les dernières données de l'EMA^{1 bis}; que certains États membres ont réduit significativement le recours aux antimicrobiens à des fins vétérinaires en peu de temps grâce à des politiques nationales ambitieuses, comme l'indiquent plusieurs missions d'information menées par la direction Audits et analyse dans les domaines de la santé et de l'alimentation^{1 ter};

1 bis

http://www.ema.europa.eu/ema/index.jsp?curl=pages/news_and_events/news/2017/10/news_detail_002827.jsp/=WC0b01ac058004d5c1antimicrobials

1 ter http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit_reports/index.cfm

Or. en

Amendement 69

Michel Dantin

Proposition de résolution

PE619.155v01-00

36/113

AM\1147800FR.docx

Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E ter. considérant que la résistance aux antimicrobiens constitue une menace de nature transfrontalière pour la santé, mais que la situation en matière de résistance aux antimicrobiens varie fortement d'un État membre à l'autre ; considérant par conséquent que la Commission européenne se doit d'identifier et d'agir sur les domaines à forte valeur ajoutée européenne dans la limites des compétences des États membres à qui incombent la définition de leurs politiques en matière de santé ;

Or. fr

Amendement 70

Lynn Boylan

Proposition de résolution

Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E ter. considérant que le chiffre souvent évoqué de 25 000 décès attribués à la RAM en Europe ainsi que les coûts y afférents de plus de 1,5 million d'euros remontent à 2007, et qu'il est nécessaire de mettre continuellement à jour les données concernant le véritable poids de la RAM; que l'ampleur du problème met également en évidence la nécessité manifeste d'établir un plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens;

Or. en

Amendement 71
Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E ter. considérant que les principales causes de la RAM sont une utilisation inappropriée ou excessive, la faiblesse des systèmes d'assurance qualité des médicaments, l'utilisation sur les animaux afin de stimuler leur croissance ou de prévenir les maladies, les lacunes en matière de prévention et de lutte contre les infections, ainsi que les défaillances des systèmes de surveillance, entre autres;

Or. en

Amendement 72
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E ter. considérant que les patients doivent avoir accès aux soins de santé ainsi qu'aux traitements de leur choix et préférence, y compris aux traitements et médicaments alternatifs et complémentaires;

Or. pl

Amendement 73
Michel Dantin

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E quater. considérant que la vente au détail des médicaments vétérinaires, et donc des antibiotiques, est organisée différemment selon les Etats membres et relève des législations nationales des Etats membres en vertu du principe de subsidiarité ; considérant qu'il n'existe aucune corrélation entre la baisse de l'usage des antibiotiques vétérinaires et la séparation entre le professionnel qui prescrit l'antibiotique et celui qui le délivre;

Or. fr

Amendement 74
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E quater. considérant que la concurrence est un facteur important de l'équilibre global du marché des produits pharmaceutiques et qu'elle peut faire baisser les coûts, réduire les dépenses consacrées aux médicaments et améliorer l'accès en temps utile des patients à des médicaments abordables, dans le respect des normes qualitatives les plus strictes pour la recherche et le développement;

Or. pl

Amendement 75
Fredrick Federley, Pavel Poc, Frédérique Ries, Gerben-Jan Gerbrandy, Ulrike Müller, Jan Huitema, Anneli Jäätteenmäki, Nils Torvalds

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E quater. considérant qu'il existe des liens manifestes entre les investissements dans les bonnes pratiques en matière d'élevage qui améliorent le bien-être animal et la prévention des maladies, et que ces investissements réduisent dès lors, de manière générale, la nécessité de recourir aux antibiotiques dans le secteur de l'élevage^{1 bis};

1 bis

http://www.ema.europa.eu/docs/en_GB/document_library/Report/2017/01/WC500220032.pdf

Or. en

Amendement 76
Michel Dantin

Proposition de résolution
Considérant E quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E quinquies. considérant que le recours aux antibiotiques à des fins zootechniques, comme facteurs de croissance, est un mésusage de ces produits de santé dénoncé par l'ensemble des organisations sanitaires internationales qui recommandent son interdiction au titre de la lutte contre l'antibiorésistance ; considérant que l'utilisation d'antibiotiques comme facteurs de croissance chez les animaux producteurs d'aliments a été interdite dans l'UE depuis 2006;

Or. fr

Amendement 77
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Considérant E quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E quinquies. considérant qu'il est possible de lutter contre de nombreuses maladies dues à des microbes en recourant non à des antibiotiques, qui favorise la résistance aux médicaments, mais à un diagnostic précoce et à un traitement basé sur des médicaments nouveaux et anciens ainsi que sur d'autres méthodes autorisées dans l'Union, ce qui permettrait de sauver la vie de millions de personnes et d'animaux sur l'ensemble du territoire européen;

Or. pl

Amendement 78
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Considérant E sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E sexies. considérant le fossé grandissant entre l'augmentation de la résistance aux agents antimicrobiens et le développement de nouveaux agents antimicrobiens; que les maladies résistantes aux médicaments pourraient être la cause de 10 millions de décès par an dans le monde à l'horizon 2050; qu'il est estimé qu'au moins 25 000 personnes meurent chaque année dans l'Union d'infections causées par une bactérie résistante, pour un coût annuel de 1,5 milliard d'euros, alors qu'une seule nouvelle classe d'antibiotiques a été développée au cours des quarante

dernières années;

Or. pl

Amendement 79
Michel Dantin

Proposition de résolution
Considérant E sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E sexies. considérant que pour maintenir l'efficacité des antibiotiques réservées exclusivement à un usage humain et delimitier les risques d'émergence d'antibiorésistance vis-à-vis de ces antibiotiques critiques, il est essentiel d'interdire l'usage de certaines familles d'antibiotique en médecine vétérinaire; considérant que la Commission doit désigner des antibiotiques ou des groupes d'antibiotiques réservés au traitement de certaines infections chez l'homme ;

Or. fr

Amendement 80
Renate Sommer

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution

Amendement

Faire de l'Union une «région de pratiques d'excellence»

L'Union, une «région de pratiques d'excellence»

Or. de

Amendement 81

Boleslaw G. Piecha

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement associées et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Amendement

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement associées et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants; **souligne l'importance du rôle de la Commission en matière de coordination et de suivi des programmes d'action nationaux menés par les États membres;**

Or. en

Amendement 82

Urszula Krupa

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes **et celle des animaux sont étroitement associées** et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc **qu'il faut s'attaquer aux** maladies **aussi bien** humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement, qui peut être

Amendement

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé» **ou «Chaîne de santé»**, qui traduit le fait que la santé des personnes **dépend dans une large mesure de la qualité de l'élevage destiné à satisfaire aux besoins de l'agriculture et de l'industrie alimentaire** et que les maladies sont **souvent** transmises de l'animal à l'homme, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc **que la**

une autre source de micro-organismes résistants;

lutte contre les maladies humaines et la RAM doit avant tout être axée sur le combat contre l'utilisation abusive de ces agents dans les formes d'élevage précitées;

Or. pl

Amendement 83
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement associées et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Amendement

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement associées et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants; *rappelle à ce sujet l'importance d'un travail de collaboration entre administrations;*

Or. fi

Amendement 84
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le

Amendement

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le

principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement *associées* et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux *ainsi que l'environnement* sont étroitement *associés* et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de *la chaîne alimentaire ainsi que de l'environnement*, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Or. en

Amendement 85

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland, Miriam Dalli

Proposition de résolution Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement *associées* et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir *également* compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Amendement

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux *ainsi que l'environnement* sont étroitement *associés* et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir *aussi particulièrement* compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Or. en

Amendement 86

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement associées et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Amendement

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement associées et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement ***et des pratiques agricoles***, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Or. fr

Amendement 87
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement associées et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Amendement

1. est d'avis que si l'on veut en faire suffisamment pour lutter contre la RAM, le principe «Une seule santé», qui traduit le fait que la santé des personnes et celle des animaux sont étroitement associées et que les maladies sont transmises de l'homme à l'animal et inversement, doit être placé au cœur de notre action; souligne donc qu'il faut s'attaquer aux maladies aussi bien humaines qu'animales et tenir également compte de ***la chaîne alimentaire ainsi que de*** l'environnement, qui peut être une autre source de micro-organismes résistants;

Or. en

Amendement 88
Annie Schreijer-Pierik

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. regrette à cet égard que la Commission n'ait pas présenté rapidement une approche stratégique contre la pollution des eaux par les produits pharmaceutiques, comme l'exige la directive 2013/39/UE^{1 bis}; prie donc instamment la Commission et les États membres de progresser dans l'élaboration d'une stratégie européenne en matière de résidus de médicaments dans l'eau et dans l'environnement en accordant une importance suffisante à la surveillance, à la collecte de données et à une meilleure analyse des conséquences de la résistance aux antimicrobiens pour les sources d'eau et l'écosystème aquatique; insiste sur la nécessité d'une approche globale sur toute la chaîne des résidus de médicaments et de la résistance aux antimicrobiens dans l'environnement^{2 bis};

1 bis Article 8 quater.

2 bis À l'instar des approches mises en place aux Pays-Bas par le ministère I&W, le RIVM, le secteur de l'eau et les services des eaux.

Or. nl

Amendement 89
Paul Brannen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. demande l'abandon du recours systématique aux antibiotiques à des fins prophylactiques et métaphylactiques et propose que l'utilisation d'antibiotiques de dernier recours soit purement et simplement interdite chez les animaux de rente; demande l'amélioration des conditions de vie et d'élevage des animaux de rente en lieu et place d'une (mauvaise) utilisation systématique des antibiotiques, une corrélation positive pouvant être observée entre un bien-être animal de haut niveau et la réduction de l'utilisation des antibiotiques, laquelle est essentielle à la lutte contre la résistance bactérienne;

Or. en

Amendement 90
Renate Sommer

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. souligne que la pollution des eaux et des sols par les résidus d'antibiotiques provenant de la médecine humaine et vétérinaire constitue un problème croissant et que l'environnement est lui-même une source potentielle de nouveaux micro-organismes résistants; invite dès lors la Commission à accorder nettement plus d'importance à la dimension environnementale dans le cadre du concept «Une seule santé»;

Or. de

Amendement 91

Nicola Caputo

**Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. rappelle que le chiffre souvent évoqué de 25 000 décès imputables à la RAM en Europe ainsi que les coûts y afférents, de plus de 1,5 million d'euros, remontent à 2007, et qu'il est nécessaire de mettre continuellement à jour les données concernant le véritable poids de la RAM;

Or. en

**Amendement 92
José Inácio Faria**

**Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. rappelle qu'il est nécessaire de mettre continuellement à jour les données concernant le véritable poids de la RAM; souligne que l'ampleur du problème met également en évidence la nécessité manifeste d'élaborer un plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens;

Or. en

**Amendement 93
Pavel Poc**

**Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. souligne que les bonnes pratiques en matière d'élevage visent à prévenir les infections et, par conséquent, l'utilisation des antibiotiques; rappelle que les antibiotiques ne devraient pas être utilisés pour dissimuler les mauvaises pratiques agricoles;

Or. en

Amendement 94

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. invite, à ce titre, à intégrer un éventuel effet antimicrobien primaire et secondaire, dans l'évaluation des produits phytosanitaires et des produits chimiques en général ;

Or. fr

Amendement 95

Paul Brannen

Proposition de résolution

Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 ter. souligne qu'à la lumière des conclusions de la recherche sur l'évolution de la sensibilité aux antibiotiques chez les bactéries exposées aux formulations commerciales des herbicides, des essais portant sur les effets sublétaux de ces derniers sur les microbes pourraient commencer à être effectués

systématiquement; propose que toute autorisation portant sur des cultures génétiquement modifiées résistantes aux herbicides (censées être traitées avec des herbicides qu'elles tolèrent) tienne pleinement compte du principe de précaution au regard du lien existant entre l'utilisation de pesticides et la résistance aux antimicrobiens, et que toute autorisation soit accompagnée d'éléments scientifiques concluants montrant qu'un tel risque peut être exclu;

Or. en

Amendement 96
Annie Schreijer-Pierik

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 ter. souligne l'importance de l'échange de bonnes pratiques entre les États membres et de la coordination de cet échange par la Commission; salue, dans ce contexte, la réduction de 64,4 % de l'usage d'antibiotiques dans l'élevage aux Pays-Bas sur la période 2009-2016 et l'ambition nationale annoncée d'une nouvelle réduction d'ici à 2020; invite la Commission et les États membres à suivre cet exemple de collaboration public-privé entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les scientifiques et les vétérinaires dans les autres parties de l'Union également;

Or. nl

Amendement 97
Pavel Poc

Proposition de résolution

Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 ter. exhorte les États membres à envisager la possibilité de mettre en place des incitations fiscales positives (exonérations fiscales en faveur des agriculteurs) et négatives (impôts sur les ventes d'antibiotiques, comme la Belgique et le Danemark, qui les pratiquent actuellement avec succès) sur les antibiotiques utilisés dans l'élevage à des fins non thérapeutiques;

Or. en

Amendement 98

Annie Schreijer-Pierik

Proposition de résolution

Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 quater. fait observer les résultats d'une étude scientifique récente (février 2018) qui montrent que les humains n'absorbent que de faibles quantités de BLSE (Bêtalactamases à spectre étendu) provenant de l'élevage et de la consommation de viande, et que la transmission des BLSE se fait principalement entre êtres humains^{1 bis};

^{1 bis} Mevius, D. et al. (2018). Rapport ESBL-Attributieanalyse(ESBLAT). Op zoek naar de bronnen van antibioticaresistentie bij de mens. [Recherche des sources de la résistance aux antibiotiques chez l'être humain] <http://www.1health4food.nl/esblat> (Wageningen University, Utrecht University, RIVM)

Amendement 99
Annie Schreijer-Pierik

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 quinquies. invite la Commission et les États membres, au vu de cette étude récente^{1 bis}, à faire preuve de rigueur et à respecter le principe de proportionnalité dans les mesures prises et à examiner rigoureusement la classification des «antibiotiques» et de la «résistance aux antimicrobiens» dans toute la législation pertinente afin de ne pas restreindre inutilement la disponibilité des moyens de lutte contre certains protozoaires, comme les coccidia, dans l'élevage européen, ce qui aurait pour conséquence indésirable d'augmenter le risque de contamination de l'homme par des bactéries dangereuses, telles que la salmonelle, et des microbes dans les aliments;

^{1 bis} Mevius, D. et al. (2018). Rapport ESBL-Attributieanalyse (ESBLAT). Op zoek naar de bronnen van antibioticaresistentie bij de mens. [Recherche des sources de la résistance aux antibiotiques chez l'être humain] <http://www.1health4food.nl/esblat> (Wageningen University, Utrecht University, RIVM)

Amendement 100
Renate Sommer

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que *l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;*

Amendement

2. souligne que *la façon la plus efficace de combattre l'apparition et la propagation de bactéries résistantes aux antibiotiques est de s'attaquer à la source, avant tout grâce à une utilisation thérapeutique correcte des antibiotiques pour les humains comme pour les animaux, afin de réduire la pénétration d'antibiotiques et de bactéries résistantes aux antibiotiques dans l'environnement; souligne qu'il est essentiel d'appliquer le concept «Une seule santé» à tous les secteurs et par différents moyens, ce que le plan d'action de la Commission ne réalise pas encore suffisamment;*

Or. de

Amendement 101
Michel Dantin

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; *invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;*

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre;

Amendement 102

Fredrick Federley, Frédérique Ries, Gerben-Jan Gerbrandy, Ulrike Müller, Lieve Wierinck, Jan Huitema, Anneli Jäätteenmäki, Nils Torvalds

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et ***appropriée*** des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; ***invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;***

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et ***correcte*** des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre;

Or. en

Amendement 103

Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre, ***de sorte qu'il est essentiel de mettre en place une coordination des***

régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

programmes nationaux assortie d'objectifs spécifiques et clairs; fait valoir que la Commission européenne joue un rôle clé dans la coordination et le suivi des stratégies nationales; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Or. en

Amendement 104

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; ***souligne le succès de campagnes nationales visant à éduquer les citoyens sur le bon usage des antibiotiques et félicite les Etats membres qui ont pris le sujet au sérieux***, invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Or. fr

Amendement 105
Guillaume Balas

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; **invite à ce titre à mettre fin à l'utilisation prophylactique routinière des antibiotiques dans l'élevage et dans l'aquaculture**; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Or. fr

Amendement 106
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation **prudente** et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission

Amendement

2. souligne que l'utilisation **responsable** et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la

régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance ***dans l'ensemble des domaines associés à l'initiative «Une seule santé»*** au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Or. en

Amendement 107

Urszula Krupa

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ***ainsi que*** dans l'élevage et dans l'aquaculture ***est indispensable*** pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens, ***la prévention et l'éducation à la santé*** en santé humaine ***et, par ailleurs,*** dans l'élevage et dans l'aquaculture ***sont indispensables*** pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Or. pl

Amendement 108

Piernicola Pedicini, Eleonora Evi

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union ***en les rendant également accessibles au public*** et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Or. it

Amendement 109
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la possibilité d'une collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens ***dans l'ensemble des domaines associés à l'initiative «Une seule santé» à l'échelle de l'Union;***

Amendement 110
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à *étudier la possibilité d'une* collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à *garantir la* collecte et transmission régulière à titre obligatoire des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens *dans l'ensemble des domaines associés à l'initiative «Une seule santé» à l'échelle de l'Union;*

Amendement 111
Mireille D'Ornano

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la

Amendement

2. souligne que l'utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens en santé humaine, ainsi que dans l'élevage et dans l'aquaculture est indispensable pour limiter l'apparition de la résistance; précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; invite la Commission à étudier la

possibilité d'une collecte et transmission régulière **à titre obligatoire** des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

possibilité d'une collecte et transmission régulière des données de surveillance au niveau de l'Union et à mettre en place des indicateurs afin de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens;

Or. fr

Amendement 112
Françoise Grossetête

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

insiste pour que l'usage d'antibiotiques à des fins préventives en médecine vétérinaire soit strictement encadré, conformément aux dispositions du nouveau règlement 2014/0257 (COD) relatif aux médicaments vétérinaires;

Or. fr

Amendement 113
Annie Schreijer-Pierik

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. demande à la Commission de mettre en place, en coopération avec les États membres, une campagne d'information à l'échelle de l'Union destinée aux consommateurs et aux entreprises sur le thème de l'aquaculture en général et, en particulier, des différences qui existent entre les normes complètes et élevées en vigueur sur le marché européen et celles auxquelles

doivent répondre les produits importés dans les pays tiers, en insistant particulièrement sur les conséquences néfastes potentielles, pour la sécurité alimentaire et la santé publique au sein de l'Union, de la propagation des micro-organismes particulièrement résistants et de la résistance aux antimicrobiens;

Or. nl

Amendement 114
Guillaume Balas

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. attire l'attention de la Commission sur le lien entre RAM et agriculture intensive, lien souligné par de nombreuses autorités de santé internationales; souhaite qu'en conséquence la Commission soit cohérente dans ses mesures de soutien aux agriculteurs dans le cadre de la PAC afin de ne pas orienter ces derniers vers des modèles incompatibles avec les enjeux sanitaires auxquels nous faisons face et de prévoir les mesures d'accompagnement nécessaires en faveur de pratiques vertueuses

Or. fr

Amendement 115
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. s'inquiète des pratiques favorisant l'apparition de la RAM dans de nombreux États membres, où des animaux d'élevage se voient administrer des antibiotiques dont le but est de prévenir des maladies; considère que la pratique de certains États membres consistant à donner des antibiotiques aux animaux d'élevage n'est bonne que s'il s'agit de soigner des maladies constatées par un vétérinaire;

Or. fi

Amendement 116

Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. est conscient que la santé, en plus d'être l'une des questions les plus préoccupantes pour les citoyens, est un facteur de productivité et de compétitivité; demande que des objectifs nationaux et européens contraignants en matière de RAM soient inscrits dans le programme politique et économique de l'Union dans le cadre du Semestre européen;

Or. en

Amendement 117

Ulrike Müller, Gesine Meissner, Fredrick Federley

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. invite la Commission et les États membres à opérer une distinction entre le bétail et les animaux de compagnie, notamment pendant la conception du suivi et de l'évaluation concernant le

recours aux antibiotiques en médecine vétérinaire et pendant l'élaboration des mesures visant à contrôler cette utilisation;

Or. en

Amendement 118
Renate Sommer

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. regrette que l'approche stratégique de la Commission, pourtant fondamentalement adéquate, se perde trop souvent en déclarations d'intention, et invite la Commission à concrétiser cette approche;

Or. de

Amendement 119
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. invite la Commission à mettre en place des indicateurs visant à mesurer et à comparer les progrès de la lutte contre la RAM et à encourager l'évaluation des données normalisées;

Or. en

Amendement 120
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. invite la Commission à mettre en place des indicateurs visant à mesurer et à comparer les progrès de la lutte contre la RAM et à encourager l'évaluation des données normalisées;

Or. en

Amendement 121
Pavel Poc

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. invite la Commission à recueillir des données et à faire état du volume d'antibiotiques produit par les industries;

Or. en

Amendement 122
Renate Sommer

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 ter. précise que les façons de gérer la RAM et de lutter contre elle varient énormément d'un État membre à l'autre; souligne que le succès d'une action commune à toute l'Union contre la menace croissante que les bactéries résistantes aux antibiotiques font peser sur la santé humaine et animale ainsi que sur l'environnement ne peut être fondé

que sur des données recueillies de façon normalisée; invite la Commission à concevoir et à proposer des procédures et des indicateurs à cette fin;

Or. de

Amendement 123
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 ter. souligne la nécessité de fixer un calendrier encadrant le plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé»; invite la Commission et les États membres à définir des objectifs mesurables assortis d'échéances pour le plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» et pour les plans d'action nationaux afin de permettre des analyses comparatives;

Or. en

Amendement 124
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 ter. souligne la nécessité de fixer un calendrier pour le plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé»; invite la Commission et les États membres à définir des objectifs mesurables assortis d'échéances pour le plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» et pour les plans d'action

nationaux afin de permettre des analyses comparatives;

Or. en

Amendement 125
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quater. invite la Commission à coordonner et à surveiller les stratégies nationales afin de permettre le partage des meilleures pratiques entre les États membres;

Or. en

Amendement 126
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quater. invite la Commission à coordonner et à surveiller les stratégies nationales afin de permettre le partage des meilleures pratiques entre les États membres;

Or. en

Amendement 127
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quinquies. *invite la Commission à envisager d'inclure la réduction du recours aux antibiotiques chez les animaux de rente dans les objectifs de la politique agricole commune (PAC) et de garantir l'utilisation efficace des ressources accordées aux plans d'action nationaux au titre de la PAC;*

Or. en

Amendement 128
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quinquies. *invite la Commission à mener et à publier une évaluation à mi-parcours et ex-post du plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» et à faire participer tous les acteurs concernés à la procédure d'évaluation;*

Or. en

Amendement 129
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 sexies. *déplore le fait que le plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens ne prévoit aucune répartition des ressources et qu'il ne soit pas assorti d'outils législatifs plus*

ambitieux; invite la Commission à se montrer plus ambitieuse dans les plans d'actions qu'elle élaborera à l'avenir et à déployer des efforts plus résolus en vue de leur application intégrale;

Or. en

Amendement 130
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 sexies. invite la Commission à mener et à publier une évaluation à mi-parcours et ex-post du plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» et à faire participer tous les acteurs concernés à la procédure d'évaluation;

Or. en

Amendement 131
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens, *à encourager la collecte plus globale des données et à transmettre celles-ci au système mondial de surveillance de la résistance aux antibiotiques (GLASS); invite la Commission à élaborer, en consultation avec l'EMA, l'EFSA, l'ECDC et d'autres*

acteurs clés indépendants de l'industrie pharmaceutique, une liste de l'Union des agents pathogènes prioritaires tant pour l'homme que pour l'animal, fixant ainsi clairement les priorités futures en matière de recherche et de développement; invite la Commission à encourager et à soutenir les États membres afin qu'ils adoptent et assurent le suivi d'objectifs nationaux en matière de surveillance et de réduction de la RAM et des infections nosocomiales;

Or. en

Amendement 132

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. *demande à la Commission et aux États membres d'aligner* la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. *invite avec force les États membres à aligner* la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens, *par une coopération constante entre scientifiques;*

Or. fr

Amendement 133

Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. *souligne qu'il est essentiel de mettre en place un système de surveillance efficace dans le but d'élaborer et d'alimenter les stratégies visant à rationaliser les prescriptions*

d'antimicrobiens et à lutter contre la RAM; rappelle toutefois que seul un faible nombre de pays ont évalué l'ampleur du recours excessif aux antimicrobiens; demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Or. en

Amendement 134

Fredrick Federley, Pavel Poc, Frédérique Ries, Gerben-Jan Gerbrandy, Ulrike Müller, Anneli Jäätteenmäki, Nils Torvalds

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens *et à transmettre ces données au système mondial de surveillance de la résistance aux antibiotiques (GLASS); souligne en outre qu'il est de la plus haute importance de recueillir systématiquement toutes les données pertinentes et comparables concernant le volume des ventes ainsi que l'utilisation de produits antimicrobiens en médecine vétérinaire, et que l'EMA devrait analyser et publier ces données dans des rapports annuels; estime que la législation européenne devrait rendre cette pratique obligatoire dès que possible;*

Or. en

Amendement 135

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc, Miriam Dalli

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens; ***invite la Commission à élaborer, en consultation avec l'EMA, l'EFSA, l'ECDC et d'autres acteurs clés, une liste de l'Union des agents pathogènes prioritaires, tant pour l'homme que pour l'animal, fixant ainsi clairement les priorités futures en matière de recherche et de développement;***

Or. en

Amendement 136
Françoise Grossetête

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens; ***appelle la Commission à encourager et soutenir les États membres afin qu'ils mettent en place et assurent le suivi d'objectifs nationaux de surveillance et de réduction de la résistance aux antimicrobiens;***

Or. fr

Amendement 137

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Jytte Guteland, Pavel Poc, Miriam Dalli

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens; ***invite la Commission à encourager et à soutenir les États membres afin qu'ils mettent en place et assurent le suivi d'objectifs nationaux en matière de surveillance et de réduction de la RAM et des infections nosocomiales;***

Or. en

Amendement 138

Alojz Peterle

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens; ***demande à la Commission d'encourager et de soutenir les États membres afin qu'ils mettent en place et assurent le suivi d'objectifs nationaux en matière de surveillance et de réduction de la RAM et des infections nosocomiales;***

Or. en

Amendement 139
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens ***en mettant en place des indicateurs visant à mesurer et à comparer les progrès de la lutte contre la RAM et à encourager l'évaluation des données normalisées;***

Or. en

Amendement 140
Mairead McGuinness

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens; ***invite la Commission et les États membres à fixer des objectifs ambitieux dans leurs plans d'actions respectifs;***

Or. en

Amendement 141
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens **et à encourager la collecte plus globale des données;**

Or. en

Amendement 142
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Amendement

3. demande à la Commission et aux États membres d'aligner la surveillance, le suivi et le signalement **de l'utilisation d'antibiotiques dans l'Union ainsi que** des modèles de RAM et des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;

Or. pl

Amendement 143
Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. souligne les différentes mesures préconisées par le rapport de l'ECDC intitulé «Last-line antibiotics are failing: options to address this urgent threat to patients and healthcare systems» (L'échec des antibiotiques de dernier recours: comment lutter contre cette menace imminente pour les patients et les

systemes de santé)^{3 bis}, et en particulier les mesures visant à éviter la propagation de bactéries très résistantes dans les hôpitaux, comme le signalement obligatoire de tous les patients porteurs de bactéries très résistantes aux autorités sanitaires, l'isolement obligatoire des porteurs hospitalisés et la création d'un groupe pluridisciplinaire de professionnels rendant directement compte au ministère de la santé; demande que ces mesures soient reprises dans le Semestre européen;

3 bis

<https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/media/fr/publications/Publications/antibiotic-resistance-policy-briefing.pdf>

Or. en

Amendement 144
Christofer Fjellner

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. souligne que la différenciation géographique des niveaux de résistance aux antimicrobiens varie de manière significative au sein de l'Union européenne; relève que la consommation d'antibactériens à usage systémique, en doses définies journalières, pour 1000 habitants et par jour, varie de 36,3 en Grèce à 10,4 aux Pays-Bas; déplore le fait que certains États membres n'aient toujours pas fourni les informations relatives à leur consommation nationale, comme la République tchèque et le Liechtenstein; insiste sur la gravité de ce problème et sur la nécessité de mettre en place un cadre légal à l'échelle de l'Union

*afin d'harmoniser les efforts de lutte
contre la RAM;*

Or. en

Amendement 145

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. souligne la nécessité de fixer un calendrier encadrant le plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé»; invite la Commission et les États membres à définir des objectifs mesurables assortis d'échéances pour le plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» ainsi que pour les plans d'actions nationaux afin de permettre des analyses comparatives;

Or. en

Amendement 146

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 ter. invite la Commission à coordonner et à surveiller les stratégies nationales afin de permettre le partage des meilleures pratiques entre les États membres;

Or. en

Amendement 147
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 quater. *invite la Commission à mener et à publier une évaluation à mi-parcours et ex-post du plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» et à faire participer tous les acteurs concernés à la procédure d'évaluation;*

Or. en

Amendement 148
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

Amendement

4. invite la Commission à mettre en place des études normalisées pour recueillir des données sur les infections associées aux soins de santé;

4. invite la Commission à mettre en place des études normalisées pour recueillir des données sur les infections associées aux soins de santé ***et évaluer le danger pour les populations humaines et animales de grande taille lors d'épidémies et de pandémies;***

Or. pl

Amendement 149
Mireille D'Ornano

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

Amendement

4. invite ***la Commission*** à mettre en ***place des*** études normalisées pour

4. invite ***les Etats membres*** à mettre en ***commun leurs*** études normalisées pour

recueillir des données sur les infections associées aux soins de santé;

récolter le plus possible de données sur les infections associées aux soins de santé;

Or. fr

Amendement 150

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. invite la Commission à mettre en place des études normalisées pour recueillir des données sur les infections associées aux soins de santé;

Amendement

4. invite la Commission à mettre en place des études normalisées pour recueillir des données *spécifiques* sur les infections associées aux soins de santé;

Or. fr

Amendement 151

Bolesław G. Piecha

Proposition de résolution

Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. souligne que l'amélioration du partage des informations et des données locales, régionales et nationales concernant des problèmes émergents en matière de santé humaine et animale au moyen de systèmes d'alerte rapide peut aider les États membres à adopter des mesures de confinement appropriées visant à limiter la propagation d'organismes résistants;

Or. en

Amendement 152

Luke Ming Flanagan

**Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. *invite la Commission à envisager la possibilité de développer et d'utiliser davantage d'antibiotiques naturels;*

Or. en

**Amendement 153
Bolesław G. Piecha**

**Proposition de résolution
Paragraphe 5**

Proposition de résolution

Amendement

5. exhorte la Commission à ***élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de*** lutte contre la RAM;

5. exhorte la Commission à ***garantir que l'ECDC dispose de suffisamment de ressources humaines et financières pour contribuer efficacement à la*** lutte contre la RAM;

Or. en

**Amendement 154
Mireille D'Ornano**

**Proposition de résolution
Paragraphe 5**

Proposition de résolution

Amendement

5. exhorte ***la Commission à élargir le rôle et à accroître*** le financement de ***l'ECDC*** en matière de lutte contre la RAM;

5. exhorte ***les Etats membres à accroître*** le financement de ***la recherche*** en matière de lutte contre la RAM;

Or. fr

Amendement 155
Biljana Borzan

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de *l'ECDC en matière de* lutte contre la RAM;

Amendement

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de *l'ensemble des agences de l'Union européenne concernées par la* lutte contre la RAM;

Or. en

Amendement 156

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland, Miriam Dalli

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM;

Amendement

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC, *de l'EFSA et de l'EMA* en matière de lutte contre la RAM; *estime qu'il est primordial que ces agences de l'Union coopèrent étroitement;*

Or. en

Amendement 157
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

Amendement

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM;

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM, *de prévention des infections et d'éducation des citoyens ainsi que du personnel médical et vétérinaire;*

Or. pl

Amendement 158
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM;

Amendement

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM *et les infections nosocomiales;*

Or. en

Amendement 159
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM;

Amendement

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM *et les infections nosocomiales;*

Or. en

Amendement 160
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM;

Amendement

5. exhorte la Commission à élargir le rôle et à accroître le financement de l'ECDC en matière de lutte contre la RAM *et les infections nosocomiales*;

Or. en

Amendement 161
Lynn Boylan

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. exhorte la Commission et les États membres à suivre l'exemple de la Suède et à adopter un objectif adapté au niveau national concernant le taux désiré de prescriptions d'antibiotiques pour 1000 habitants, permettant ainsi d'évaluer les progrès accomplis; invite la Commission à faire de cette pratique la norme dans l'ensemble des États membres de l'Union;

Or. en

Amendement 162
Annie Schreijer-Pierik

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. prie instamment la Commission et les États membres de présenter des rapports réguliers et précis sur le nombre de cas constatés de résistance aux

antimicrobiens chez l'être humain ainsi que des statistiques exactes et à jour concernant les décès dus à la résistance aux antimicrobiens;

Or. nl

Amendement 163
Fredrick Federley, Pavel Poc

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. invite la Commission à augmenter les financements qu'elle accorde au Comité européen des antibiogrammes (EUCAST), qui traite de la dimension technique des essais et fonctions phénotypiques de sensibilité aux antimicrobiens réalisés in vitro en tant que commission de l'EMA et de l'ECDC chargée de fixer les valeurs seuils;

Or. en

Amendement 164
Pavel Poc

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. exhorte la Commission européenne à accorder des financements supplémentaires spécifiquement alloués à la recherche portant sur de nouvelles formes d'alimentation animale non thérapeutique dans le domaine de l'élevage dans le contexte du cadre financier pluriannuel 2021-2027;

Or. en

Amendement 165
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections sont essentielles pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car elles réduisent le besoin de recourir aux antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance;

Amendement

6. souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections sont essentielles pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car elles réduisent le besoin de recourir aux antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance; ***souligne la nécessité de signaler obligatoirement aux autorités sanitaires tous les patients infectés par des bactéries très résistantes ou diagnostiqués comme porteurs de telles bactéries; souligne la nécessité d'élaborer des lignes directrices relatives à l'isolation obligatoire des porteurs hospitalisés et la création d'un groupe multidisciplinaire de professionnels relevant directement du ministère de la santé;***

Or. en

Amendement 166
Mireille D'Ornano

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections sont essentielles pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car elles réduisent le besoin de recourir aux

Amendement

6. souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections sont essentielles pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car elles réduisent le besoin de recourir aux

antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance;

antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance; ***souligne que la prévention, s'agissant de la santé humaine, doit aussi consister à éviter autant que possible le recours aux antimicrobiens dans le cadre des affections bénignes et viser l'absence de prescription de tels médicaments dans le cas de pathologies d'origine virale;***

Or. fr

Amendement 167
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections sont essentielles pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car elles réduisent le besoin de recourir aux antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance;

Amendement

6. souligne que ***la surveillance de l'élevage destiné à satisfaire aux besoins de l'agriculture et de l'industrie alimentaire***, les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections ***ainsi que l'éducation à la santé*** sont essentielles pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car elles réduisent le besoin de recourir aux antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance;

Or. pl

Amendement 168
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections sont essentielles pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car elles réduisent le besoin de recourir aux antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance;

6. ***fait valoir que prévenir vaut mieux que guérir***; souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections sont essentielles pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car elles réduisent le besoin de recourir aux antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance;

Or. en

Amendement 169

Karin Kadenbach, Renate Sommer, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland

Proposition de résolution Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections sont ***essentiels*** pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car ***elles*** réduisent le besoin de recourir aux antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance;

Amendement

6. souligne que les mesures et pratiques de prévention, de biosécurité et de lutte contre les infections ***ainsi que les programmes de dépistage actif*** sont ***essentiels*** pour la maîtrise de l'ensemble des micro-organismes infectieux, car ***ils*** réduisent le besoin de recourir aux antimicrobiens et, partant, le risque que des micro-organismes développent et propagent une résistance;

Or. en

Amendement 170

Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. souligne la nécessité de créer un système de l'Union recueillant des données concernant l'utilisation correcte de tous les antibiotiques; demande la mise au point de protocoles encadrant la prescription et l'usage des antibiotiques au niveau de l'Union, reconnaissant entre autres la responsabilité des vétérinaires et des médecins généralistes; demande en outre la collecte obligatoire et l'enregistrement, au niveau national, de toutes les prescriptions d'antibiotiques dans une base de données, sous le contrôle et la coordination d'experts en infectiologie, afin de diffuser les connaissances concernant la meilleure utilisation de ces médicaments;

Or. en

Amendement 171

Fredrick Federley, Pavel Poc, Frédérique Ries, Gerben-Jan Gerbrandy, Anneli Jäätteenmäki, Nils Torvalds

Proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. exhorte les États membres à élaborer des stratégies nationales ambitieuses visant à lutter contre la RAM dans le domaine de la production animale, y compris des objectifs chiffrés de réduction concernant l'utilisation d'antimicrobiens vétérinaires tenant compte des conditions locales; souligne que l'ensemble des secteurs de la chaîne alimentaire devraient participer à leur mise en œuvre;

Or. en

Amendement 172

Karin Kadenbach, Soledad Cabezón Ruiz, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Gesine Meissner, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland, Miriam Dalli

**Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. souligne que le respect des lignes directrices sur la lutte contre les infections, notamment par la mise en place d'objectifs en matière de réduction du taux d'infection et la promotion de bonnes pratiques, contribue à la sécurité des patients dans l'environnement hospitalier;

Or. en

**Amendement 173
Renate Sommer**

**Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. invite la Commission, l'ECDC et les États membres à encourager l'utilisation d'essuie-mains à usage unique sur les lieux sensibles à l'hygiène comme les établissements de soins, les sites de transformation de produits alimentaires et les nurseries.

Or. en

**Amendement 174
José Inácio Faria**

**Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. *encourage à se concentrer sur le respect des lignes directrices relatives à la lutte contre les infections en mettant en place des objectifs en matière de réduction du taux d'infection et en assurant la promotion de bonnes pratiques afin de contribuer à la sécurité des patients dans l'environnement hospitalier;*

Or. en

Amendement 175

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. *souligne la nécessité de prévention maximale en milieu hospitalier, lieu privilégié de contamination par des microorganismes antibiorésistants*

Or. fr

Amendement 176

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Renate Sommer, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Jytte Guteland, Miriam Dalli

Proposition de résolution

Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 ter. *encourage les États membres à prévenir la propagation d'infections par des bactéries hautement résistantes en mettant en œuvre des programmes de dépistage actif dotés de technologies de*

diagnostic rapide afin de détecter rapidement les patients infectés par des bactéries multirésistantes et de mettre en place des mesures appropriées visant à lutter contre les infections (comme l'isolation des patients, le regroupement et le renforcement des mesures d'hygiène);

Or. en

Amendement 177

Fredrick Federley, Pavel Poc, Frédérique Ries, Gerben-Jan Gerbrandy, Anneli Jäätteenmäki

Proposition de résolution

Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 ter. exhorte la Commission à présenter une nouvelle stratégie de l'Union concernant le bien-être animal comme l'avait précédemment annoncé le Parlement européen, avec l'objectif à long terme d'élaborer une législation relative au bien-être animal; invite instamment la Commission à mettre en œuvre, sans délai, les points en suspens de la stratégie de l'Union européenne pour la protection et le bien-être des animaux au cours de la période 2012-2015;

Or. en

Amendement 178

Fredrick Federley, Pavel Poc, Frédérique Ries, Gerben-Jan Gerbrandy, Anneli Jäätteenmäki

Proposition de résolution

Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 quater. demande à la Commission

de mettre en place un système harmonisé en matière d'étiquetage fondé sur des normes en matière de bien-être animal et de bonnes pratiques en matière d'élevage, tel qu'envisagé en 2009^{1 bis};

1 bis

https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/animals/docs/aw_other_aspects_labelling_ip-09-1610_en.pdf

Or. en

Amendement 179
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude *face aux* antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Amendement

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude *en faveur d'une utilisation responsable des* antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement; *souligne que les mesures de prévention, en ce compris d'hygiène, devraient être renforcées en vue de réduire la quantité d'antibiotiques actuellement nécessaire pour traiter les infections ainsi que celle utilisée dans le cadre des procédures médicales; souligne que la sensibilisation aux dangers de l'automédication et des prescriptions excessives devrait être au cœur d'une stratégie de prévention, et que le retrait des prescriptions par les professionnels*

des soins de santé constitue une solution possible;

Or. en

Amendement 180

Lynn Boylan

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Amendement

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement; ***souligne que les mesures de prévention, en ce compris d'hygiène, devraient être renforcées en vue de réduire la quantité d'antibiotiques actuellement nécessaire pour traiter les infections ainsi que celle utilisée dans le cadre des procédures médicales; souligne que la sensibilisation aux dangers de l'automédication et des prescriptions excessives devrait être au cœur d'une stratégie de prévention, et que le retrait des prescriptions par les professionnels des soins de santé constitue une solution possible;***

Or. en

Amendement 181

Urszula Krupa

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Amendement

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques ***et le recours à des instruments permettant le diagnostic précoce et le traitement au moyen de médicaments nouveaux et anciens ainsi qu'à d'autres méthodes autorisées dans l'Union, ce qui permettrait de sauver la vie de millions de personnes et d'animaux sur l'ensemble du territoire européen***; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Or. pl

Amendement 182
Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de

Amendement

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques, ***non seulement en terme de consommation mais également en termes de gestion des déchets*** ; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent

traitement;

les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Or. fr

Amendement 183
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Amendement

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique **consacrés aux causes et aux conséquences de la RAM** et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Or. en

Amendement 184
Daciana Octavia Sârbu

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir

Amendement

7. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques, **en particulier dans la gestion prophylactique;**

l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Or. en

Amendement 185
Mireille D'Ornano

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. demande **à la Commission et** aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Amendement

7. demande aux États membres d'élaborer des messages de sensibilisation en matière de santé publique et de promouvoir ainsi un changement d'attitude face aux antibiotiques; met en avant l'importance de promouvoir l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé, dès lors qu'il est essentiel que les patients comprennent les informations en matière de santé et soient capables de respecter les instructions de traitement;

Or. fr

Amendement 186
Françoise Grossetête, Peter Liese

Proposition de résolution
Paragraphe 7 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

invite la Commission européenne à établir une liste de l'Union des agents pathogènes prioritaires tenant compte de

la liste de l’OMS, qui pourrait servir de base pour soutenir les antibiotiques prioritaires et fournirait une réelle valeur ajoutée en orientant les investissements en matière de recherche et de développement vers les plus grandes menaces;

Or. en

Amendement 187

Rory Palmer

Proposition de résolution

Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. demande à la Commission et aux États membres d’élaborer des programmes de formation à l’intention des professionnels des soins de santé concernant les dernières avancées de la recherche et les meilleures pratiques visant à prévenir et à lutter contre la propagation de la RAM; estime que ces formations devraient être intégrées à la formation initiale des professionnels des soins de santé ainsi qu’à un système de perfectionnement professionnel continu;

Or. en

Amendement 188

Nicola Caputo

Proposition de résolution

Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. souligne que les mesures de prévention, en ce compris d’hygiène, devraient être renforcées en vue de réduire la quantité d’antibiotiques

actuellement nécessaire pour traiter les infections ainsi que celle utilisée dans le cadre des procédures médicales; relève que la sensibilisation aux dangers de l'automédication et des prescriptions excessives devrait être au cœur d'une stratégie de prévention, et que le retrait des prescriptions par les professionnels des soins de santé constitue une solution possible;

Or. en

Amendement 189
Christel Schaldemose, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. invite les États membres à rédiger des messages de santé publique visant à sensibiliser l'opinion publique au lien entre les infections et l'hygiène personnelle; souligne qu'un moyen efficace de réduire l'utilisation d'antimicrobiens est avant tout d'enrayer la propagation des infections; encourage à cet égard la promotion d'initiatives en matière d'autotraitement;

Or. en

Amendement 190
Biljana Borzan

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. invite la Commission et les États membres à élaborer des stratégies visant à

encourager les patients à accepter et à respecter les ordonnances prescrites par les professionnels médicaux pour ce qui est des antibiotiques ou de tout autre traitement approprié;

Or. en

Amendement 191
Boleslaw G. Piecha

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. *prie instamment la Commission et les États membres de créer* des normes de qualité *harmonisées* dans les programmes universitaires *de toute l'Union* et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

Amendement

8. *invite* les États membres à *garantir* des normes de *la plus haute* qualité dans les programmes universitaires et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens; *demande instamment que les programmes de perfectionnement professionnel continu adressés aux médecins hospitaliers incluent les meilleures pratiques les plus récentes en matière de bon usage des antibiotiques;*

Or. en

Amendement 192
Renate Sommer

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans *les* programmes

Amendement

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans *leurs*

universitaires **de toute l'Union** et de **promouvoir** un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

programmes universitaires **nationaux** et de **garantir** un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

Or. de

Amendement 193

Karin Kadenbach, Monika Beňová, Nicola Caputo, Piernicola Pedicini, Soledad Cabezón Ruiz, Susanne Melior, Claudiu Ciprian Tănăsescu, Carlos Zorrinho, Lynn Boylan, Rory Palmer, Tiemo Wölken, Pavel Poc, Miriam Dalli

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, **en ce qui concerne la prescription**, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

Amendement

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées **en suivant le principe «Une seule santé»** dans les programmes universitaires de toute l'Union **afin d'encourager un enseignement interdisciplinaire** et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé **qui prescrivent** le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens **et du matériel contaminé par la RAM**;

Or. en

Amendement 194

Mairead McGuinness

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de

Amendement

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de

qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens; ***rappelle le rôle important que jouent les vétérinaires dans la prescription et l'approvisionnement en antibiotiques de leurs clients agriculteurs dans les zones rurales; souligne l'expertise des vétérinaires, qui contribue à la sensibilisation à la RAM;***

Or. en

Amendement 195
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

Amendement

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens, ***et le recours à des instruments permettant le diagnostic précoce et le traitement au moyen de médicaments nouveaux et anciens ainsi qu'à d'autres méthodes autorisées dans l'Union, ce qui permettrait de sauver la vie de millions de personnes et d'animaux sur l'ensemble du territoire européen; demande à la Commission et aux États membres d'informer la société civile des conséquences de la résistance aux médicaments;***

Amendement 196
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

Amendement

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens, ***ainsi que de garantir la constitution et le déploiement d'équipes multidisciplinaires chargées de veiller au bon usage des antibiotiques dans les établissements hospitaliers;***

Or. en

Amendement 197
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

Amendement

8. prie instamment la Commission et les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens, ***ainsi que de garantir la constitution et le***

déploiement d'équipes multidisciplinaires chargées de veiller au bon usage des antibiotiques dans les établissements hospitaliers;

Or. en

Amendement 198
Mireille D'Ornano

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. prie instamment *la Commission et* les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

Amendement

8. *souligne également le rôle crucial en la matière des professionnels de santé, et* prie instamment les États membres de créer des normes de qualité harmonisées dans les programmes universitaires de toute l'Union et de promouvoir un bon usage des antimicrobiens auprès des professionnels de la santé, en ce qui concerne la prescription, le dosage, l'utilisation et l'élimination des antimicrobiens;

Or. fr

Amendement 199
Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

8 bis. souligne qu'un tiers des prescriptions sont réalisées dans le cadre des soins de santé primaires, de sorte que ce secteur devrait être considéré comme prioritaire dans les protocoles d'utilisation; insiste sur la nécessité de faire participer des spécialistes des

maladies infectieuses à l'élaboration, à la surveillance et au suivi de ces protocoles; invite la Commission européenne à rédiger des lignes directrices encadrant leur utilisation en matière de santé humaine; invite les États membres à examiner tous les protocoles existants, en particulier ceux applicables aux utilisations prophylactiques lors des traitements chirurgicaux; accueille favorablement les projets actuellement menés au niveau national, tels que le projet Pirasoa, qui est un exemple de bonne pratique en matière d'utilisation rationnelle dans les soins de santé primaires et dans les hôpitaux; encourage les mécanismes visant à partager les meilleures pratiques et les protocoles;

Or. en

Amendement 200
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. souligne la nécessité d'élaborer des protocoles de prescription et d'utilisation des antibiotiques à l'échelle de l'Union; demande également de recueillir obligatoirement, au niveau national, toutes les prescriptions d'antibiotiques;

Or. en

Amendement 201
Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

PE619.155v01-00

104/113

AM\1147800FR.docx

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. incite les états membres à renforcer la formation initiale et continue des prescripteurs médecins et vétérinaires

Or. fr

Amendement 202

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

**Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

8 ter. souligne que la dispensation des traitements antimicrobiens pour la stricte durée des traitements pourrait réduire les coûts de santé publique et éviter la surconsommation d'antibiotiques, en particulier l'automédication

Or. fr

Amendement 203

Lynn Boylan

**Proposition de résolution
Paragraphe 9**

Proposition de résolution

Amendement

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent **aider dans le cadre de ces décisions;**

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent **contribuer à une prise de décision efficace et précise;**

Or. en

Amendement 204
Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent *aider dans le cadre de ces décisions*;

Amendement

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent *contribuer à une prise de décision efficace et précise*;

Or. en

Amendement 205
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent *aider dans le cadre de ces décisions*;

Amendement

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent *contribuer à une prise de décision efficace et précise*;

Or. en

Amendement 206
Urszula Krupa

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent aider dans le cadre de ces décisions;

Amendement

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent aider dans le cadre de ces décisions; ***estime que le recours à diverses méthodes d'immunocompétence et de prévention de l'apparition d'infections et de maladies résistantes aux médicaments n'est pas suffisamment considéré dans les systèmes de santé humaine et animale;***

Or. pl

Amendement 207
Rory Palmer

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent aider dans le cadre de ces décisions;

Amendement

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que ***la participation continue à des formations consacrées aux dernières évolutions en matière de recherche et de bonnes pratiques visant à prévenir et à lutter contre la propagation de la RAM*** ainsi que les tests de diagnostic rapide peuvent aider dans le cadre de ces décisions;

Or. en

Amendement 208
Mireille D'Ornano

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent aider dans le cadre de ces décisions;

Amendement

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent aider dans le cadre de ces décisions; ***regrette dans le même temps que le recours à ces tests de diagnostic rapide soit encore très marginal ;***

Or. fr

Amendement 209

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent aider dans le cadre de ces décisions;

Amendement

9. est conscient que les professionnels de la santé doivent souvent prendre des décisions rapides sur l'indication thérapeutique d'un traitement antibiotique; signale que les tests de diagnostic rapide peuvent aider dans le cadre de ces décisions ***et invite à la mise en place de systèmes incitatifs pour promouvoir leur utilisation ;***

Or. fr

Amendement 210

Boleslaw G. Piecha

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au

Amendement

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au

prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, *et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;*

prix des antibiotiques; demande à la Commission *et aux États membres* de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, *de plus amples recherches étant nécessaires en vue d'élaborer de nouvelles technologies permettant de faire la différence entre une infection bactérienne et virale, de détecter les organismes à l'origine de la maladie et de réduire la dépendance aux antibiotiques traditionnels;*

Or. en

Amendement 211

Lynn Boylan

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer *des* mesures visant à inciter *l'industrie* à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, et invite les *compagnies d'assurance* santé à *couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide* au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Amendement

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission *et aux États membres* de proposer *de nouvelles* mesures visant à inciter à mettre au point des méthodes de test *à faible coût*, efficaces et efficientes *qui respectent les priorités mondiales en matière de santé et qui dissocient le coût de la recherche et du développement du prix et du volume des ventes du produit fini*, et invite les *acteurs mondiaux de la santé et les systèmes de remboursement nationaux à élaborer des solutions permettant de garantir l'introduction et l'utilisation étendue de ces diagnostics* au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens; *invite la Commission à promouvoir l'utilisation d'outils de diagnostic rapide;*

Or. en

Amendement 212

Joëlle Mélin, Jean-François Jalkh, Sylvie Goddyn

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande **à la Commission** de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à **couvrir** le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au **vu** des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Amendement

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande **aux États membres** de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à **estimer** le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au **prisme** des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Or. fr

Amendement 213

Renate Sommer

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test **efficaces et** efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Amendement

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test **économiquement** efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Amendement 214
Soledad Cabezón Ruiz, Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Amendement

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; **souligne que des tests de diagnostic rapide sont disponibles sur l'intégralité du territoire de 40 % des pays de l'OCDE seulement**; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Amendement 215
Françoise Grossetête

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à

Amendement

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission **et aux Etats-Membres** de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes et **à développer l'utilisation des outils de diagnostic rapide**; invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût

long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Or. fr

Amendement 216
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Amendement

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et efficientes, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens *et des économies de coûts en résultant pour le secteur de l'assurance santé;*

Or. en

Amendement 217
Piernicola Pedicini, Eleonora Evi

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et

Amendement

10. est conscient que le coût des outils de diagnostic rapide peut être supérieur au prix des antibiotiques; demande à la Commission de proposer des mesures visant à inciter l'industrie à mettre au point des méthodes de test efficaces et

efficaces, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

efficaces, et invite les compagnies d'assurance santé à couvrir le coût supplémentaire lié à l'utilisation d'un test de diagnostic rapide *en évitant que ce coût ne retombe sur les patients* au vu des avantages à long terme de la prévention de l'utilisation abusive des antimicrobiens;

Or. it

Amendement 218
Françoise Grossetête, Peter Liese

Proposition de résolution
Paragraphe 10 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

fait remarquer que les indicateurs de l'Union récemment adoptés en vue d'aider les États membres à suivre leurs progrès en matière de lutte contre la RAM portent uniquement sur la consommation d'antibiotiques et ne reflètent pas le caractère adéquat ou inadéquat de cette utilisation; invite l'ECDC à modifier les indicateurs de l'Union en conséquence;

Or. en

Amendement 219
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. invite les États membres à interdire l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage dans tous les cas autres que les prescriptions pour maladie;

Or. en